

derrière Saint-Bonaventure, détruite par le baron des Adrets, reconstruite en 1576 ; 2° Saint-Crucifix, établie en 1590, rue Saint-Marcel, en face de la Grand-Côte ; 3° de la Miséricorde, à l'angle de la place de ce nom et de la rue des Augustins, 1636 ; 4° Notre-Dame-de-Lorette, place Croix-Pâquet, 1658 ; 5° de la Croix ou de la Passion, sur la place qui a pris ce nom en 1681, réparée en 1767 ; 6° Saint-Charles, 1735, au bout de la rue de la Charité, vers les Remparts-d'Ainay ; 7° Notre-Dame-du-Confalon, à la Guillotière ; 8° Saint-Jacques, place Saint-Nizier. Les deux dernières chapelles ne sont pas relatées sur d'autres almanachs, même sur celui de 1792.

L'abbé Aimé Guillon, dans son *Lyon tel qu'il était et tel qu'il est* (p. 20), s'exprime ainsi : « Il y a dans Lyon six  
« confréries différentes de Pénitents. Ce ne sont pas des  
« gens voués à la pénitence publique, mais simplement  
« des laïcs, qui se réunissent dans leurs oratoires respec-  
« tifs. Ils n'y paraissent qu'en robes de toile, la tête cou-  
« verte d'une espèce de sac, où sont deux ouvertures  
« pour les yeux. L'histoire ecclésiastique reporte cette  
« institution à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle ; à l'approche du  
« grand Jubilé de 1400, on vit presque dans toute  
« l'Italie, à Rome même, des processions de gens vêtus  
« de cette bizarre manière. »

La confrérie des Pénitents de la Croix fut fondée à Lyon, en 1681, sous l'archevêque Camille de Neuville.

ces confrères devaient réciter. Grégoire XIII confirma cette confrérie en 1676.

Gonfalon, écharpe en pointe, bandelette dont les chevaliers ornaient leurs lances ; étendard, enseigne, bannière. On donne encore ce nom à une tente ronde que l'on porte à Rome devant les processions. (Dict. de Landais.)